



## Changement de prefecture

-----  
Par djiibou

Bonjour,

Je souhaiterai obtenir quelques informations sur une question que je me pose. je m'explique :

Je suis arrivé en France par le biais de regroupement familiale depuis 10 ans, j'y ai suivi ma scolarité depuis le lycée jusqu'aux études supérieurs. Aujourd'hui je travaille et paye mes impôts comme tout citoyen.

J'ai effectué ma demande de naturalisation (06/2011) et on m'a donné RDV en mai 2013 pour déposer le dossier à la préfecture ( pour info je réside dans le 93). Face à ce délai de traitement exceptionnellement long, je voulais savoir si j'avais la possibilité d'effectuer ma demande dans un autre département où le délai traitement sont normaux ? si oui, quelles sont les documents où j'ai besoin d'effectuer le changement d'adresse ?

J'avais pensé que je devrai changer mon foyer fiscal et ainsi que mon adresse sur ma carte de séjour mais n'étant pas sur de moi , je vous sollicite sur ce sujet.

Par avance, Merci de votre retour.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Le mieux est d'attendre ce rdv, non?

Vous ne risquez pas d'être expulsé de toute façon.

Cordialement